

devront perdre un peu de leur conservatisme en matière de placements et rechercher beaucoup plus les actions ordinaires et la participation grâce à des mesures comme la présente et d'autres. Ce n'est pas facile d'en arriver là et on ne peut pas s'attendre que les habitudes de placement des Canadiens changent du jour au lendemain. Cependant, j'estime que l'étude de questions comme celle-ci devrait être fort encouragée, car elle sera en fin de compte utile au Canada. En terminant, je félicite l'honorable député et lui souhaite beaucoup de succès pour ce bill.

M. Douglas Jung (Vancouver-Centre): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de consacrer une ou deux minutes à féliciter l'honorable député de Vancouver-Sud (M. Broome) d'avoir présenté ce bill. Ceux d'entre nous qui le connaissent bien, et je pense être du nombre, savent combien il a étudié cette question et toutes les autres dont il parle, et c'est avec joie que j'appuie le principe à la base du bill.

M. Broome: Continuez dans cette veine.

M. Jung: Je conviens de tout ce qu'a dit l'honorable député, mais je pense qu'il aurait dû aller plus loin et inclure dans ses observations le fait qu'il est souhaitable d'établir des qualités de citoyenneté pour les directeurs des syndicats ouvriers au Canada. Les syndicats ouvriers, qui comptent de très nombreux membres, se comparent, en importance et par leur activité, aux entreprises industrielles, et leur activité exerce certes une grande influence sur l'économie canadienne. Parce que l'activité des syndicats canadiens touche directement l'économie canadienne, je pense que l'honorable député de Vancouver-Sud aurait dû inclure dans son bill les directeurs des syndicats ouvriers nationaux.

A titre d'exemple, on aurait pu songer à l'influence qu'exercent des dirigeants syndicaux d'un autre pays pour ce qui est de la direction des grèves au Canada. Tout ce que je peux dire en ce moment, c'est que si nous devons avoir des grèves, qu'elles soient du moins dirigées par des Canadiens. Je n'en dirai pas plus, car je sais que j'abuse déjà de la patience et de la générosité de la Chambre en soulevant une question étrangère à l'objet du présent bill. En terminant, je dirai simplement que j'apprécie les observations de l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch), savoir que la qualité de la citoyenneté est une chose fort souhaitable dans le cas des compagnies.

M. M. D. Morton (Davenport): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch) a fait une allusion à la promesse que renferme le discours du trône

d'un bill semblable à celui que présente maintenant l'honorable député de Vancouver-Sud (M. Broome). La seule allusion que je trouve dans le discours du trône se lit comme il suit:

Vous serez invités à étudier des mesures qui viseront à accroître la participation des Canadiens à la propriété et au contrôle de l'industrie et des ressources du pays. Vous aurez à vous prononcer sur un texte législatif exigeant des organisations commerciales et ouvrières établies au Canada mais régies de l'extérieur la divulgation de certains renseignements.

Voilà certes la politique et l'intention déclarées du gouvernement de favoriser une participation plus grande au contrôle de l'industrie au Canada et des compagnies en exploitation au Canada. Mais le problème dont nous sommes saisis et les motifs qui ont poussé l'honorable député de Vancouver-Sud à nous présenter cette mesure viennent du désir naturel des Canadiens de contrôler le plus possible leurs propres biens à mesure qu'ils sont exploités. Le problème, c'est de déterminer jusqu'à quel point nous pouvons contrôler la mise en valeur par des portefeuillistes étrangers de nos ressources sans décourager les placements étrangers nécessaires au développement de notre pays.

M. Regier: Est-ce nécessaire?

M. Morton: C'est, d'après moi, une question d'opinion. Le député semble penser que non. Pour ma part, je pense qu'il est abondamment démontré que nous n'avons pas assez de capitaux pour développer le pays aussi vite qu'il doit être développé. Je sais que le député peut se réclamer d'une personne aussi autorisée que le gouverneur de la Banque du Canada, qui déclarait récemment devant la Chambre de commerce du Canada:

Nous sommes aujourd'hui à l'un des carrefours les plus importants de notre histoire, peut-être le plus important de tous. L'évolution de l'économie et nos préoccupations pour des doctrines économiques d'une autre époque nous entraînent vers la perte de tout moyen efficace de devenir nos propres maîtres et vers notre absorption dans et par un autre.

Ces paroles expriment, à mon sens, la crainte qu'éprouvent nombreux Canadiens au stade actuel de notre évolution. D'autre part, j'ai devant moi un article du professeur James V. Poapst, professeur de finances à l'université de Toronto. Dans cet article, publié en décembre 1960 dans la revue canadienne *The Executive*, le professeur Poapst tente de répondre à M. Coyne. Tout en admettant la volonté et le besoin qu'ont les Canadiens de se rendre maîtres graduellement de leurs propres ressources et de l'expansion de leur économie, il nous met en garde, par des arguments qui donnent à réfléchir, contre l'excès de hâte dans nos ambitions nationalistes et dans notre désir d'assumer la direction en signalant le danger d'éloigner les capitaux étrangers dont nous avons besoin